



- LEGENDE**
- LES DIFFERENTES ZONES**
- Ua : Zone urbaine dense / Up : Zone urbaine, secteur patrimonial
  - UE : Zone urbaine à vocation d'équipements, loisirs et tourisme
  - UI : Zone urbaine à vocation d'activités
  - Uj : zone urbaine de jardins
  - Um : Zone urbaine militaire (secteur bâti de la base aérienne)
  - Ur : Zone urbaine présentant des risques d'effondrement de terrain
  - Uri : Zone urbaine présentant des risques d'inondation
  - 1AU : Zone à urbaniser alternative généraliste / 1AUa : secteur conditionné sur Vornay
  - 1AUr : Zone à urbaniser alternative généraliste (risque potentiel lié au champ de tir)
  - 1AUE : Zone à urbaniser alternative à vocation d'équipements, loisirs et tourisme
  - 1AUI : Zone à urbaniser alternative d'activités
  - 2AU : Zone à urbaniser différée généraliste
  - 2AUI : Zone à urbaniser différée à vocation d'activités
  - A : Zone agricole
  - Ab : Zone agricole présentant un intérêt pour la biodiversité
  - Ae : Secteur naturel à vocation d'équipements
  - Ah : Secteur agricole constructible à vocation d'habitat
  - N : Zone naturelle
  - Nb : Secteur naturel de réservoir (secteur institutionnel : ZNIEFF...)
  - Nc : Secteur de carrière
  - Nj : Secteur naturel de jardins
  - NL : Secteur naturel de loisirs / NLb : avec sensibilité environnementale
  - Nm : Secteur du champ de tir militaire
  - Nmba : Secteur faiblement bâti de la base aérienne et de l'EPMu

- PRESCRIPTIONS PARTICULIERES**
- Prescriptions surfaciques diverses**
- Emplacement réservé
  - Elément de paysage naturel ou bâti
  - Secteur protégé en raison de la richesse du sous-sol
  - Espace boisé classé
  - Réservoirs et continuités écologiques
  - Eléments de zone ou milieu humide
- Prescriptions ponctuelles : Éléments de paysage bâtis ou naturels (L.151-19)**
- Bâtiment (château, maison de maître, bâtiment traditionnel, grange...)
  - Petit patrimoine (lavoie pigeonnier, mur...)
  - Parc
  - Croix, calvaire
- Autres prescriptions ponctuelles**
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination
  - Secteur pour le maintien de la diversité commerciale
- Prescriptions linéaires : Éléments de paysage bâtis ou naturels (L.151-19)**
- Eléments de paysage : haie
  - Eléments de paysage : mur
  - Eléments de paysage : alignement d'arbres
  - Chemins à conserver
- Prescriptions linéaires : Éléments de biodiversité (L.151-23)**
- Réservoirs et continuités écologiques
  - Eléments de zone ou milieu humide
- Limite communale

DEPARTEMENT DU CHER  
Communauté de Communes de La Septaine

**P.L.U.i.**  
PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

**3.2. - Règlement - Document graphique**  
A - Ensemble du territoire  
8 - Commune de Jussy-Champagne  
Echelle : 1 / 7 500e

Elaboration prescrite par délibération du conseil communautaire en date du 7 décembre 2015  
Projet réapprouvé par délibération du conseil communautaire en date du 22 juin 2020

N°	Commune	Localisation	Objet	Bénéficiaire
1	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Pôle aéronautique	Commune d'Avord
2	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Amenagement d'un carrefour	Commune d'Avord
3	AVORD	Route de Baugy (RD 71)	Equipements publics	Commune d'Avord
4	AVORD	Route de Farges (RD 36)	Agrandissement du parc arboré	Commune d'Avord
5	BAUGY	Route d'Avord (RD 71)	Extension de la station d'épuration	Commune de Baugy
6	BAUGY	Bord de la Bondonne	Création de cheminement et jardin	Commune de Baugy
7	CHAU/MOUX-MARCLY	Arrière de l'église	Espace public	Commune de Chaumoux
8	ETRECHY	Rue du Bastou (RD 36)	Espace public proche la salle des fêtes	Commune d'Etréchy
9	ETRECHY	Avenue GI de Gaulle (RD 158)	Chemin bordant la mairie	Commune d'Etréchy
10	NOHANT-EN-GOUT	Rue des Chardonnetts (RD 186)	Amenagement d'un espace public	Commune de Nohant
11	SAVIGNY-EN-SEPTAINE	Route de Bourges	Agrandissement du cimetière	Commune de Savigny
12	SOYE-EN-SEPTAINE	Rue des Pierrots	Préservation d'un accès	Commune de Soye
13	VILLABON	Route de Bourges (RD 12)	Agrandissement du cimetière	Commune de Villabon